Le 6 septembre 2019

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Développement des ressources mellifères pour les abeilles

## Les producteurs de luzerne signent une convention avec les apiculteurs de la Marne

Les producteurs de luzerne destinée à la déshydratation, représentés par Eric MASSET président de Coop de France Déshydratation ont signé le 4 septembre 2019 à la Foire de Chalons une convention de partenariat avec les apiculteurs de la Marne représentés par Francis ETIENNE président de la FGSAM 51.

L’objet de cette convention, paraphée en présence du Préfet de la Marne Denis CONUS, est de favoriser la meilleure exploitation possible de la luzerne par les apiculteurs. La luzerne représente en effet une ressource précieuse pour les abeilles dans cette région puisqu’elle est pratiquement la seule plante en fleurs entre la mi-juillet et la mi-septembre. Les floraisons exceptionnelles de la luzerne ces deux derniers étés en raison de la sécheresse expliquent d’ailleurs les excellents niveaux de production de miel dans cette région.

Pratiquement, les producteurs de luzerne, par l’intermédiaire de leurs coopératives de déshydratation s’engagent à contribuer à organiser la bonne répartition des ruchers en transhumance estivale dans la Marne. Avec un double but :

. distribuer équitablement les sites mellifères entre les apiculteurs

. prévenir des accidents parasitaires, l’un des fléaux de l’apiculture.

Cette convention conçue à l’initiative de Coop de France Déshydratation s’inscrit dans la volonté de la filière luzerne de toujours mieux collaborer avec les acteurs du territoire en démontrant les nombreux bénéfices de la plante pour la protection de la biodiversité, la qualité de l’eau et la lutte contre le changement climatique. Elle est un exemple d’une bonne collaboration « gagnant/gagnant » entre agriculteurs et apiculteurs.

P.J. : convention – photo de la signature

***Coop de France Déshydratation en bref :***

Président : Eric Masset

Directeur: Eric Guillemot

*La luzerne déshydratée française en chiffres :*

* *28 sites industriels*
* 6 000 agriculteurs
* 65 000 hectares
* 1 500 emplois
* 741 000 t de luzerne déshydratée en 2018 (7,5 % de la production française de protéines)

Contact presse :

Denis Le Chatelier

06 09 93 31 23